

Enertime

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



ERNST & YOUNG Audit Tour First TSA 14444 92037 Paris-La Défense cedex Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 00 www.ey.com/fr

Enertime

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Enertime,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Enertime relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les principes, règles et méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires, des subventions et des frais de recherche et développement sont décrits dans les notes 4.3 « Chiffre d'affaires », 4.4 « Subventions d'exploitation » et 4.13 « Frais de recherche et développement » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que les informations fournies en annexe et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG Audit

Cédric Garcia



Rapport financier annuel

Exercice 2020

ENERTIME SA

1, rue du Moulin des Bruyères 92 400 Courbevoie



Société d'Expertise Comptable & de Commissariat aux Comptes 63, avenue de Villiers – 75017 PARIS Tél. 33(1)40.64.57.57 – Fax. 33(1) 40.64.57.50

SARL au Capital de 1 000 000 ε - Siège Social : 63, avenue de Villiers - 75017 PARIS - RCS PARIS B 378 839 146 N°TVA intra-Communautaire : FR72 378839146 N° SIRET : 378 839 146 00032 - NAF : 741C

I. Etats financiers, exercice clos au 31 décembre 2020

1. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

1.1. Compte de résultat

En euros	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	5.1	2 534 208	1 864 393
Production immobilisée	5.2	279 065	638 425
Subventions d'exploitation	5.3	94 392	194 850
Autres produits d'exploitation	5.4	287 353	261 253
Produits d'exploitation		3 195 018	2 958 921
Achats de marchandises et de matières premières		(1 252 498)	(1 193 830)
Variation de stocks de marchandises et de matières premières	5.15	4 295	263 475
Autres achats et charges externes	5.5	(1 606 956)	(1 264 262)
Impôts, taxes et versements assimilés	5.6	(37 235)	(18 057)
Salaires et traitements	5.7	(1 494 483)	(1 285 882)
Charges sociales	5.7	(598 190)	(482 491)
Dotations aux amortissements et provisions	5.8	(394 011)	(238 193)
Autres charges		(53 558)	(46 588)
Charges d'exploitation		(5 432 637)	(4 265 828)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 237 619)	(1 306 907)
Produits financiers	5.9	10 559	-
Charges financières	5.9	(38 218)	(15 587)
RESULTAT FINANCIER		(27 660)	(15 587)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(2 265 278)	(1 322 493)
Produits exceptionnels	5.10	40 993	3 317
Charges exceptionnelles	5.10	(118 316)	(369 554)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(77 323)	(366 237)
Impôt sur les bénéfices	5.11	134 208	295 767
Correction d'erreurs		-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(2 208 394)	(1 392 963)
Résultat de base par action		(0,29)	(0,29)

1.2. Bilan

En euros	Notes			31/12/2020	31/12/2019
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles	5.12	2 041 724	-195 834	1 845 889	1 658 776
Immobilisations corporelles	5.13	570 881	-319 423	251 458	293 634
Immobilisations financières	5.14	321 700		321 700	385 410
TOTAL ACTIFIMMOBILISE		2 934 305	-515 257	2 419 047	2 337 820
Stocks et en-cours	5.15	382 702	0	382 702	378 407
Avances et acomptes versés sur commandes	5.16	241 647		241 647	199 487
Clients et comptes rattachés	5.17	1 862 152	-148 405	1 713 747	2 085 521
Autres créances	5.18	541 747	-12 648	529 099	712 949
Valeurs mobilières de placement	5.19	1	0	1	0
Disponibilités	5.19	1 326 945		1 326 945	981 880
Charges constatées d'avance	5.20	223 882		223 882	188 477
TOTAL ACTIF CIRCULANT		4 579 077	-161 053	4 418 025	4 546 721
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0
TOTAL ACTIF		7 513 382	-676 310	6 837 072	6 884 541

En euros	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	5.22	748 774	472 448
Primes d'émission		74 244	1 645 207
Primes de conversion d'obligations		3 621 073	1 005 400
Réserve légale		4 960	4 960
Autres réserves		2 560	2 560
Report à nouveau		-	-
Résultat net de l'exercice		(2 208 394)	(1 392 963)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 243 217	1 737 611
Avances remboursables	5.24	565 826	483 967
Emprunts obligataires convertibles			250 000
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		565 826	733 967
Provisions pour risques et charges	5.8	240 665	112 514
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5.25	1 357 987	1 131 961
Découverts bancaires et soldes créditeurs de banques	5.19	6 034	427 575
Emprunts et dettes financières divers	5.25	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.26	970 543	772 503
Dettes fiscales et sociales	5.27	752 500	612 838
Autres dettes	5.28	189 100	460 752
Produits constatés d'avance	5.29	511 201	894 820
TOTAL DETTES		4 028 029	4 412 963
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		6 837 072	6 884 541

1.3. Tableaux de variations des capitaux propres

En euros	Capital social	Prime d'émission	Prime conversion d'obligations	Réserves légales	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31.12.2019	472 448	1 645 207	1 005 400	4 960	2 560	-	(1 392 963)	1 737 611
Augmentation de capital (1)	276 326	(178 000)	2 615 673					2 713 999
Affectation de résultat (2)		(1 392 963)					1 392 963	(0)
Autres variations								-
Résultat net de l'exercice							(2 208 394)	(2 208 394)
Capitaux propres au 31.12.2020	748 774	74 244	3 621 073	4 960	2 560	-	(2 208 394)	2 243 217

(1) Augmentation de capital:

- "Capital social" 2 763 258 actions créées pour une valeur nominale de 0,10 €
- "Prime d'émission" : imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission 178 000 €

(2) Autres variations

- Imputation de la perte antérieure sur la prime d'émission (3e résolution AGM du 19/06/2020)

1.4. Tableaux de flux de trésorerie

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net de la période	(2 208 394)	(1 392 963)
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations aux amortissements et provisions (1)	238 313	(18 422)
Plus-values de cession nettes d'impôt	96 118	348 225
Flux de financement	38 218	12 455
Marge brute d'auto-financement	(1 835 745)	(1 050 706)
Variation du besoin en fonds de roulement		
Variation des stocks (Paragraphe 5.15)	4 295	184 975
Variation des créances	(836 093)	1 045 819
Variation des dettes	675 606	(939 890)
Variation du besion en fonds de roulement	(156 192)	290 904
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	(1 991 937)	(759 802)
Acquisitions d'immobilisations		
Immobilisations incorporelles	(15 595)	-
Immobilisations corporelles	(18 698)	(93 794)
Immobilisations financières	(132 933)	(254 549)
Dépôts à vue, valeurs mobilières de placement nantis	-	-
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		
Immobilisations incorporelles	96 118	=
Immobilisations corporelles	-	=
Immobilisations financières	142 947	=_
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	71 839	(348 343)
Augmentations de capital en numéraire (2)	2 891 999	374 000
Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission	(180 000)	(36 000)
Dettes destinées à être incorporées au capital (paragraphe 5.27)		
Souscriptions d'emprunts	381 859	1 050 000
Remboursements d'emprunts	(74 318)	(154 817)
Charges financières décaissées	(15 911)	(97 703)
Variation de BFR liée au financement	(316 924)	(888 425)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	2 686 706	247 054
VARIATION DE TRESORERIE	766 608	(861 090)
Trésorerie d'ouverture	554 305	1 415 395
Trésorerie de clôture	1 320 913	554 305

(1) <u>Les dotations aux amortissements et dotations, reprises sur provisions (hors actif circulant) se composent</u> comme suit :

- dotation aux amortissements pour un montant de 110 162 €, dont 60 874 € de dotation sur immobilisations incorporelles et 49 288 € de dotation sur immobilisations corporelles.
- dotation aux provisions pour 135 444 € : correspond à une dotation pour provision pour pénalités de retard sur un contrat et une dotation pour perte à terminaison.
- reprise sur perte à terminaison pour 7 293 €.

(2) Augmentation du capital en numéraire :

- Capital social et prime de conversion d'obligations : 2 891 999 €
- Frais imputés sur la prime d'émission : 178 000 €

(3) Trésorerie en fin de période :

	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement	1	0
	1 326 945	981 880
Disponibilités	-6 034	-427 575
Trésorerie du tableau des flux de trésorerie	1 320 913	554 305

2. Bases de préparation des comptes annuels et principes comptables

ENERTIME est une société industrielle qui propose des solutions énergétiques innovantes fondées sur la thermodynamique destinées à l'efficacité énergétique et à la production de chaleur et d'électricité à partir de ressources renouvelables.

ENERTIME conçoit, développe et met en œuvre des modules à Cycle Organique de Rankine (ORC) pour la production d'électricité renouvelable ou sans CO2 à partir de chaleur. ENERTIME développe également des pompes à chaleur (PAC) haute température ainsi que des turbomachines spéciales.

2.1. Règles et méthodes comptables

(Code de commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art.831-1/1)

2.2. Principes et conventions générales

Les comptes des exercices présentés ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

2.3. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues sont identiques pour l'ensemble des exercices présentés.

2.4. Principe de continuité de l'exploitation

Le principe comptable de continuité de l'exploitation est défini selon l'article L123-20 du Code de commerce.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

Enertime a un carnet de commandes au 1er Janvier 2021, hors contrat de licence, qui représente 3 M€ de chiffre d'affaires. Ce chiffre d'affaires est à reconnaitre essentiellement en 2021 et est constitué essentiellement de 5 projets, pour lesquels la crise sanitaire a retardé la programmation de quelques mois :

- Un ORC de 1,8 MW destiné à récupérer la chaleur perdue de la nouvelle usine de verre plat de la société Bangkok Glass à Kabin Buri en Thaïland.
- Une installation pilote pour la société GTT.
- Un ORC de 1,2 MW pour le SYCTOM et l'incinérateur de Saint-Ouen avec une mise en service de l'ORC programmée en 2021
- Un contrat d'étude au Mexique réalisé en partenariat avec la société Suez Environnement.
- Une turbine de détente de gaz de 2,5 MW pour GRTgaz et le poste de détente de gaz de Villiers-le-Bel au Nord de Paris.

Par ailleurs, la demande de tirage de l'unique tranche de 2 120 ODIRNANE pour un montant brut de 2 120 000 € a eu lieu entre juillet et décembre 2020, soit plus de 2 M€ encaissés au cours de l'exercice 2020. A noter en 2021, l'activation de la ligne de financement mise en place avec le fonds YA II PN Ltd avec une demande de tirage de 1 000 ODIRNANE pour un montant d'1 M€.

Par conséquent, la continuité d'exploitation est assurée pour les 12 prochains mois.

2.5. Jugements et estimations de la direction de la société

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et de passifs, ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances actuelles et envisagées ainsi que du contexte économique. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations concernent :

- La durée de vie des immobilisations,
- Le pourcentage d'avancement des projets,
- Le résultat à terminaison des contrats long terme,
- Le Crédit Impôt Recherche,
- Le Crédit Impôt Innovation.

2.6. Monnaie de présentation des comptes

Les états financiers et l'annexe sont présentés en euro.

3. Evénements significatifs et informations pour donner une image fidèle

3.1. Evénements significatifs de l'exercice 2020

3.1.1. Emission d'ODIRNANE

Pour rappel, l'assemblée générale du 20 juin 2019 a autorisé l'émission de 1 500 bons d'émission d'ODIRNANE assorties de Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), au profit du fonds d'investissement YA II PN, Ltd.
La demande de tirage de la première tranche de 312 ODIRNANE pour un montant brut de 312 000 € a été réalisée en 2019, ces ODIRNANE de la première tranche sont assorties de 150 000 BSA ayant un prix d'exercice de 1,40 €.

La demande de tirage de la deuxième tranche de 300 ODIRNANE pour un montant brut de 300 000 € a été réalisée en début d'exercice 2020, ces ODIRNANE sont assorties de 150 000 BSA ayant un prix d'exercice de 1,40 €.

La demande de tirage de la troisième tranche de 300 ODIRNANE pour un montant brut de 300 000 € a eu lieu en février 2020. Ces ODIRNANE sont assorties de 154 411 BSA ayant un prix d'exercice de 1,36 €.

Il restait 2 tranches additionnelles de 0,3 M€ chacune au 30.06.2020. En pratique, le solde de ce financement potentiel qui n'avait pas été utilisé a été annulé, et un nouveau financement d'un montant nominal de 2 M€ a été mis en place sous forme d'émission de nouvelles ODIRNANE libérées en une seule fois.

La demande de tirage de l'unique tranche de 2 120 ODIRNANE pour un montant brut de 2 120 000 € a eu lieu entre juillet et décembre 2020. Ces ODIRNANE sont assorties de 154 411 BSA ayant un prix d'exercice de 0,67 €.

3.1.2. Covid-19

Pour contribuer à la limitation de la propagation du Covid-19, ENERTIME a repoussé les interventions non urgentes sur site en plaçant une partie des équipes de maintenance en chômage partiel. La société n'a pas interrompu ses activités puisque les équipes sont opérationnelles, mais cela a retardé la mise en service des ORC en fin d'exercice.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des aides aux entreprises, Enertime a obtenu un prêt garanti par l'état d'une valeur de 300 000 €.

La direction n'a pas connaissance d'incertitudes qui viendraient remettre en cause la poursuite d'activité.

3.1.3. Création d'une filiale ENERGIE CIRCULAIRE

Enertime détient 90% du capital de cette filiale. Celle-ci a pour mission de finaliser le développement du portefeuille de projets d'installation d'ORC en France sur le lequel travaille ENERTIME depuis juin 2019, en s'appuyant sur les nouvelles règles d'utilisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Ce portefeuille représente d'ores et déjà une dizaine de projets potentiels d'une puissance unitaire de 1 à 6MW. Cette filiale va permettre à ENERTIME de concourir auprès de partenaires pour mener à bien ses projets.

3.2. Evénements postérieurs à la clôture

- Enertime annonce avoir été retenu dans le cadre de l'appel à projets INDUSEE de l'ADEME pour un Projet ORC innovant dans l'usine Verallia de Lagnieu. Ce projet est porté et développé par ENERGIE CIRCULAIRE mais livré clé en main par ENERTIME.
- Activation de la ligne de financement mise en place avec le fonds YA II PN Ltd avec une demande de tirage le 28 janvier 2021 de 1 000 ODIRNANE pour un montant d'1 M€. Cette opération, qui n'est assortie d'aucun BSA et dont l'activation était prévue au plus tard le 29 janvier 2021, est réalisée conformément à la 16ème résolution votée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 juin 2020 et aux décisions prises par le Conseil d'Administration du 24 novembre 2020. Ce financement est destiné à accompagner l'activité de la société ENERGIE CIRCULAIRE.

4. Principales méthodes comptables de la société

4.3. Chiffre d'affaires

La société comptabilise ses contrats de vente au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée sur la base des coûts engagés.

Cette méthode repose sur :

- L'identification du montant total des produits du contrat,
- L'identification du montant total des coûts imputables au contrat (encourus et restant à encourir),
- Les états de gestion permettant de valider le pourcentage d'avancement.

Le chiffre d'affaires est ainsi comptabilisé à hauteur du pourcentage d'avancement qui est déterminé par le rapport entre les coûts engagés et le total des coûts estimés au contrat.

Les charges financières n'ont pas été retenues dans le calcul du pourcentage d'avancement ni dans les coûts imputables au contrat.

Lorsque le résultat à terminaison ne peut être estimé de façon fiable, aucun profit n'est dégagé et les produits dégagés à l'avancement sont comptabilisés dans la limite des coûts correspondants.

Lorsque le résultat estimé à terminaison fait ressortir une perte, cette dernière fait l'objet de la constitution d'une provision pour perte à terminaison.

4.4. Subventions d'exploitation

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits d'exploitation en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

4.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels acquis par l'entreprise ainsi qu'aux frais de développement activés à partir du 31.12.2019 (cf 4.12 Frais de recherches et développement).

Les logiciels sont amortis de manière linéaire entre un et cinq ans selon leur durée d'utilité prévue. Les frais de développement sont amortis de manière linéaire sur cinq ans.

4.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production et amorties selon les durées moyennes suivantes :

Matériels industriels	3 à 12 ans en linéaire
Agencements et installations	5 à 10 ans en linéaire
Matériel et mobilier de bureau	3 à 5 ans en linéaire
Matériel informatique	3 ans en linéaire

4.7. Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la date de clôture.

4.8. Dépréciation des actifs immobilisés

4.8.1. Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles ou incorporelles est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Cette dernière est calculée par une approche multicritères, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

4.8.2. Dépréciation des immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à la valeur d'inventaire. Cette valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité pour les titres de participation, la valeur de marché pour les titres immobilisés de l'activité de portefeuille, au cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les autres titres immobilisés cotés et à la valeur probable de négociation pour les autres titres immobilisés non cotés.

La valeur comptable de l'immobilisation financière est alors comparée à la valeur d'inventaire et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Pour les autres immobilisations financières, une dépréciation est comptabilisée en cas de perte probable de recouvrabilité.

4.9. Stocks

Les stocks sont exclusivement constitués de matières consommables et sont évalués au coût d'acquisition.

Des dépréciations sont comptabilisées lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition.

4.10. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion actif et passif.

4.11. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que la société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée.

4.12. Engagements de retraite

L'évaluation des engagements de retraite est effectuée, par la méthode actuarielle préférentielle, telle que recommandée par l'ANC n°2013-02.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans les comptes de la société, mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan de l'annexe aux comptes annuels. Le montant correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Les critères qui ont été retenus par la société sont les suivants :

Paramètres économiques :

Revalorisation annuelle des salaires de 2 %

- Taux d'actualisation retenu de 0,77% au 31 décembre 2019 et de 0,34 % au 31 décembre 2020

Taux de turn-over : 5 %

- Table de mortalité : INSEE 2015

Paramètres sociaux :

- Départ volontaire à 60-67 ans,

- Taux de charges sociales moyen de 45 %.

4.13. Frais de recherche et développement

Les coûts de développement peuvent être comptabilisés à l'actif :

- s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés
- ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a engagé des dépenses de développement à hauteur de 316 924 €. Ces frais de développement répondent aux conditions d'activation de l'article 212-3 du plan comptable général (PCG) qui sont les suivantes :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente :
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle :
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais ont été activés en date du 31.12.2020 et sont essentiellement composés de dépenses de personnel liés au temps passé sur les différents projets. Un de ces projets a commencé à être utilisé à partir du 1^{er} janvier 2020. Celui-ci est amorti pour un montant de 21 K€/an sur 5 exercices.

A noter que 96 118 € ont été comptabilisés en perte (charges exceptionnelles) car des projets activés sur les années précédentes ont été abandonnés.

4.14. Actions propres

La société détient au 31 Décembre 2020, 6 386 actions à travers le compte de liquidité détaillé au paragraphe 5.14, et 34 140 actions (0,5% du capital social), acquises à un prix moyen de 3 euros/action et destinées en partie à être redistribué aux employés dans le cadre d'un Plan d'attribution gratuite d'actions décidé par le Conseil d'administration d'ENERTIME SA, lors de sa réunion du 25/04/2020.

4.15. Résultat exceptionnel

Les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du groupe, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

4.16. Résultat par action

Il est obtenu en divisant le résultat par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation à la fin de la période.

5. Notes sur les comptes annuels au 31 décembre 2020

5.1. Chiffre d'affaires

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de Biens France	865 385	529 230
Ventes de Biens Export	670 654	693 000
Etudes France	604 862	556 221
Etudes Export		
Vente licence Export		
Refacturations diverses	393 308	85 941
Chiffre d'affaires	2 534 208	1 864 393

Le chiffre d'affaires refacturé à la filiale ENERGIE CIRCULAIRE s'élève à 287 302 €.

En euros	31/12/2020	31/12/2019
France	1 863 555	1 171 392
Autres pays d'Europe	7 400	41 756
Asie	663 254	651 245
Chiffre d'affaires	2 534 208	1 864 393

5.2. Production immobilisée

La production immobilisée sur l'exercice est de 279 065 €, celle-ci correspond à la contrepartie de l'activation des frais de développement pour 316 924 € et à l'annulation de valorisation du temps passé sur la création d'une société de services énergétiques pour 37 859 € pour être refacturée.

5.3. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 94 392 € sur l'exercice 2020, contre 194 850 € sur l'exercice 2019. Elles découlent, pour les 2 derniers exercices, des aides accordées par les organismes publics pour les projets de recherche que mène ENERTIME tels que l'ANR ou l'ADEME. Généralement, ces projets s'étendent sur plusieurs exercices.

Par ailleurs, ENERTIME a également perçu 565 826 € d'avances remboursables dont 81 859 € cet exercice. Ces avances sont octroyées par l'ADEME dont 422 573 € pour le projet « ORCASIL » et 143 253 € dans le cadre du projet « TENORE » (se reporter au paragraphe 5.24 pour plus d'informations).

5.4. Autres produits d'exploitation

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Produits divers de gestion non inclus en chiffre d'affaires	51 451	3 109
Reprise de provision pour perte à terminaison	7 293	46 187
Reprise de provision sur créances douteuses	-	-
Reprise de provison pour pénalités		210 428
Transferts de charge d'exploitation	228 608	1 529
Autres produits		
Autres produits d'exploitation	287 353	261 253

5.5. Autres achats et charges externes

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	431 794	279 858
Locations	239 604	211 896
Achats de matériels non stockés	414 728	363 111
Transport de biens et déplacements	190 492	200 263
Publicité, relations publiques, marketing	4 174	20 915
Services bancaires	135 994	56 160
Divers	190 170	132 059
Autres achats et charges externes	1 606 956	1 264 262

5.6. Impôts, taxes et versements assimilés

Le total des impôts et taxes est de 37 235 € dont 11 463 € au titre des taxes assises sur les salaires.

5.7. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et traitements	1 494 483	1 285 882
Charges sociales	598 190	482 491
Charges de personnel	2 092 674	1 768 373

L'évolution des effectifs est la suivante :

En unités	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	18	18
Non Cadres	15	11
Effectifs	33	29
Apprentis et stagiaires	8	4

Au 31 décembre 2020, l'effectif de l'entreprise s'élève à 33 personnes dont 8 apprentis et stagiaires, contre 29 personnes au 31 décembre 2019.

5.8. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux amortissements	110 162	113 765
Dotations aux provisions	283 849	124 428
Dotations aux amortissements et provisions	394 011	238 193

Les dotations aux amortissements sont ventilées comme suit :

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	60 874	85 408
Immobilisations corporelles	49 288	28 356
Dotations aux amortissements	110 162	113 765

La dotation aux provisions est constituée exclusivement d'une dotation pour provision sur pénalités de retard pour un contrat.

En euros	31/12/2019	Dotations	Reprises avec objet	Reprises sans objet	31/12/2020
Provisions pour pertes à terminaison	6 514	779		7 293	-
Provisions pour pénalités/litiges	106 000	134 665			240 665
Provisions pour créances douteuses	-	148 405			148 405
Autres achats et charges externes	112 514	283 849	-	7 293	389 070

5.9. Résultat financier

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Gains de change	10 465	-
Autres produits financiers	94	-
Reprise sur provisions financières	-	-
Produits financiers	10 559	-
Intérêts des emprunts et des dettes	(38 218)	(15 523)
Intérêts dettes commerciales	-	-
Intérêts des OC et autres dettes		(64)
Intérêts des comptes courants	-	-
Pertes de change		
Charge nette sur cession VMP	-	-
Dotations aux provisions financières	-	-
Charges financières	(38 218)	(15 587)
Résultat financier	(27 660)	(15 587)

5.10. Résultat exceptionnel

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	40 993	3 317
Autres produits exceptionnels		
Produits exceptionnels	40 993	3 317
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(96 118)	(355 599)
Charges exceptionnelles sur contrat de liquidité de l'action	(21 600)	(12 455)
Pénalités et amendes	(598)	(1 500)
Charges exceptionnelles	(118 316)	(369 554)
Résultat exceptionnel	(77 323)	(366 237)

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion se composent principalement de :

^{- 96} K€ correspondant à la valeur de sortie des coûts de développement activés sur les exercices précédents dont les projets ont été abandonnés.

5.11. Impôt sur les bénéfices - accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Ce poste comprend l'impôt sur les sociétés ainsi que les produits d'impôt relatifs au crédit impôt recherche et au crédit d'impôt innovation.

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Crédit d'impôt recherche 2020	134 208	295 767
Crédits d'impôt	134 208	295 767

Au 31 décembre 2020, la société a un résultat fiscal déficitaire et n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés.

Le montant des déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2020 est de 17 979 K€.

- Nature des différences temporaires : Néant
- Accroissement: amortissements excédentaires non admis, assurance homme clé, provisions fiscalement non admises : 7 239 €.
- Allègement : Crédits d'impôts, coût de l'augmentation du capital, reprises non imposables pour un montant total de 319 501 €.

5.12. Immobilisations incorporelles

En euros	31/12/2019	Acquisitions / Dotations	Transfert de compte à compte	Cessions / Reprises	31/12/2020
Frais de recherche et développement	1 627 367	316 925		96 118	1 848 174
Logiciels	177 955	15 595			193 550
Valeurs brutes	1 805 322	15 595	-	-	2 041 724
Frais de recherche et développement	(11 000)	(117 315)		96 118	(32 197)
Logiciels	(135 546)	(28 091)			(163 637)
Amortissements	(146 546)	(145 406)	-	96 118	(195 834)
Valeurs nettes	1 658 776				1 845 889

Au cours de l'exercice écoulé, la société a engagé des dépenses de développement à hauteur de 316 924 €. Certains projets activés au cours des exercices précédents ont été abandonnées. La valeur nette comptable de la somme de ces projets abandonnés s'élève à 96 118 €.

5.13. Immobilisations corporelles

Au 1er janvier 2015, la durée d'amortissement des matériels industriels, fixée initialement à 3 ans, a été revue pour s'établir à 10 ans sur la base de la valeur nette comptable restante au 1er janvier 2015.

En euros	31/12/2019	Acquisitions / Dotations	Sorties / Reprises	31/12/2020
Matériels industriels lourds	-	-		-
Matériels industriels légers	257 335	12 025		269 360
Agencements et installations	159 744	1 530		161 274
Matériel et mobilier de bureau	20 464			20 464
Matériel informatique	114 639	5 143		119 783
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Immobilisations en cours	-			-
Valeurs brutes	552 183	18 698	-	570 881
Matériels industriels lourds	-			-
Matériels industriels légers	(69 028)	(31 699)		(100 727)
Agencements et installations	(78 836)	(17 650)		(96 486)
Matériel et mobilier de bureau	(14 027)			(14 027)
Matériel informatique	(96 658)	(11 525)		(108 183)
Amortissements	(258 549)	(60 874)	-	(319 423)
Provisions	-	-	-	-
Valeurs nettes	293 634			251 458

5.14. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de prêts, dépôts et cautionnements et d'un compte de liquidité.

En euros	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Titre de participation	-	900		900
Dépôt de garantie location Courbevoie	68 542	2 656		71 198
Dépôt et cautionnements	160 301	3 000	152 600	10 701
Dépôt de garantie BPI	37 500			37 500
Contrat de liquidité	81 208	132 933	12 740	201 401
Frais acquisition titres	37 859		37 859	
Valeurs brutes	385 410	139 489	203 199	321 700
Dépréciations		-		
Valeurs nettes	385 410			321 700

Les immobilisations financières concernent principalement un dépôt de garantie pour 71 198 € versé au bailleur des locaux du siège. Un ajustement a été effectué au cours du semestre pour un montant de 2 656 €.

Une garantie en faveur de la BPI d'un montant de 37 500 €, dans le cadre des emprunts a été contracté au cours de l'exercice précèdent.

Une garantie d'une valeur de 152 600 € dans le cadre d'un contrat de vente a été remboursée à Enertime.

À la suite de la cotation sur Alternext de la société, un compte de liquidité a été ouvert en 2016 pour 75 000 €. Les habilitations sur ce compte ont été données à un prestataire de services d'investissement qui intervient pour le compte d'Enertime à l'achat ou à la vente pour favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres Enertime. Au 31 décembre 2020, ce compte de liquidité est composé de deux comptes d'un total de 40 526 d'actions propres Enertime valorisée à 152 378 € et de comptes espèces pour 49 023 €.

Les titres de participation s'élevant à 900 € correspondent à la participation pour la constitution du capital de la filiale ENERGIE CIRCULAIRE (cf paragraphe 3.1.3 pour plus d'informations à ce sujet).

5.15. Stocks et en-cours

En euros	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Stocks de matières consommables	123 856	119 312	4 544
Stock FMGC	226 316	226 916	(600)
Stock outillage	32 530	32 179	351
Valeur nette des stocks	382 702	378 407	4 295

Le stocks au 31 décembre 2020 correspond principalement à des pièces mécaniques et électriques pour 226 316 €. Ces pièces mécaniques proviennent de la décomposition de la machine FMGC sortie des immobilisations corporelles pour être placée en stock. Il y a également divers composants pour un montant de 156 386 €.

5.16. Avances et acomptes versés sur commandes

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Avances et acomptes versés sur commandes	241 647	199 487

Au 31 décembre 2020, il y a 241 647 € d'avances et acomptes versés aux fournisseurs.

5.17. Clients et comptes rattachés

Les créances clients s'élèvent à 1 862 152 € (montant brut).

En euros	31/12/2020	< à 1 an	> 1 an	> à 5 ans
Créances clients brutes	1 862 152	1 862 152		-
Provision pour dépréciation	(148 405)	-	-	-
Créances clients nettes	1 713 747		-	-

Une provision pour dépréciation a été comptabilisée sur deux créances liées à des projets en cours.

5.18. Autres créances

En euros	31/12/2020	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Créances sociales et fiscales	317 016	317 016	-	-
Provision pour dépréciation de créance	(12 648)	(12 648)		
Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	200 079	200 079		
Subventions à recevoir	8 000	8 000	-	-
Compte courant groupe	14 792	14 792		
Autres comptes débiteurs	1 861	1 861		
Autres créances	529 099	529 100	-	-

Les créances sociales et fiscales correspondent essentiellement au :

- Crédit d'impôt pour la recherche 2020 pour 134 208 €
- Subvention d'exploitation à recevoir pour 8 000 €
- Crédit de TVA reporter pour 75 126 €
- Acomptes fournisseurs versées sur commandes : 186 083 €.

5.19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les comptes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont composés de la manière suivante :

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement	1	-
Disponibilités	1 326 945	981 880
Découverts et concours bancaires	(6 034)	(427 575)
Trésorerie et équivalents de trésorerie bruts	1 320 913	554 305
Dépréciation	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	1 320 912	554 305

La trésorerie est composée de liquidités pour 1 326 946 € et de 6 034 € de soldes créditeurs de banque.

5.20. Charges constatées d'avance

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Matériel et équipement	143 048	98 438
Charges de loyer et charges locatives	41 376	47 269
Locations	-	20 170
Redevances sur logiciels	21 808	4 948
Assurances	17 531	5 055
Divers	119	12 597
Charges constatées d'avance	223 882	188 477

L'échéance des charges constatées d'avance est à moins d'un an.

5.21. Produits à recevoir

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Factures à établir	883 506	912 823
Subventions à recevoir	8 000	84 055
Créances fiscales	40 992	41 252
Créances sociales	18 124	16 760
Avoirs à recevoir	-	-
Total produits à recevoir	950 622	1 054 890

Les factures à établir pour un montant de 883 506 € correspondent au chiffre d'affaires reconnu à l'avancement mais non facturé.

5.22. Capital social

Au 31 décembre 2020, le capital social de la société s'élève à 748 774 €.

Il est divisé en 7 487 738 actions de 0,10 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

En euros	31/12/2019	Créées	Annulées /	31/12/2020
Nombre d'actions	4 724 479	2 763 259		7 487 738

Au cours de l'exercice, 2 763 258 actions ont été créées pour une valeur nominale de 0,10 €. Au cours de l'exercice 2 720 ODIRNANE ont été converties.

5.23. Capital potentiel

Le tableau ci-dessous détaille le nombre total d'actions susceptibles d'être émises par type d'instrument financier au 31 décembre 2020 :

Type d'instrument	Date	Nombre	Parité	Période d'exercice	Prix	Nombre	Dilution
	d'émission				d'exercice	d'actions à	individuelle
						créer	
Bons de souscription d'actions	24/03/2017	55 999	1/1	du 24 mars 2017 au 24 mars 2022	9,75	55 999	0,74%
	12/06/2017	39 092	1 / 1	du 12 juin 2017 au 12 juin 2022	8,38	39 092	0,52%
	18/08/2017	25 146	1 / 1	du 18 août 2017 au 18 août 2022	5,79	25 146	0,33%
	13/10/2017	133 169	1/1	du 13 octobre 2017 au 13 octobre 2022	3,28	133 169	1,75%
	08/07/2019	150 000	1 / 1	du 08 juillet 2019 au 08 juillet 2025	1,03	150 000	1,96%
	12/12/2019	150 000	1/1	du 12 décembre 2019 au 12 décembre 2025	1,04	150 000	1,96%
		553 406				553 406	7,27%

L'impact de la dilution globale sur la situation de l'actionnaire suite à l'exercice de la totalité des instruments détaillés ci-dessus serait de 6,88 % :

Effet de la dilution globale sur le	Situation de	Situation de
bénéfice par action	l'actionnaire	l'actionnaire
	avant	après
	exercice	exercice
Pour 1 €uro de bénéfice par action	1,00000	0,93118

Les attributions de BSA sont récapitulées ci-dessous.

BSA 2017

Mise en place de la première tranche d'ODIRNANE le 24 mars 2017, assorties de 55 999 BSA ayant un prix d'exercice de 9,75 €. Cette opération fait suite à l'assemblée générale mixte du 9 juin 2017.

S'ensuit la mise en place de la deuxième tranche d'ODIRNANE le 12 juin 2017, assorties de 39 092 BSA ayant un prix d'exercice de 8,38 € ainsi que la troisième tranche d'ODIRNANE le 18 août 2017, assorties de 25 146 BSA ayant un prix d'exercice de 5.79 €.

Les ODIRNANE de la quatrième tranche sont assorties de 133 169 BSA assorties de 150 000 BSA ayant un prix d'exercice de 3,28 €.

BSA 2019

Mise en place de la première tranche d'ODIRNANE le 8 juillet 2019, assorties de 150 000 BSA ayant un prix d'exercice de 1,03 €. Cette opération fait suite à l'assemblée générale mixte du 20 juin 2019.

S'ensuite la mise en place de la deuxième tranche d'ODIRNANE le 12 décembre 2019 ayant un prix d'exercice de 1,04 €.

5.24. Autres fonds propres

En euros	31/12/2019	Augmentation Remboursement	31/12/2020
ADEME	422 573		422 573
TENORE	61 394	81 859	143 253
Autres fonds propres	483 967	81 859 -	565 826

Au 31 décembre 2020, il existe 565 826 € d'avances remboursables dont une avance octroyée par l'ADEME pour 422 573 € et une avance TENORE de 143 253 €.

Les caractéristiques des avances remboursables sont les suivantes :

Avance remboursable contractée auprès de l'ADEME dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA) – Projet « ORCASIL »

- Montant reçu : 422 573 €
- Versement des fonds le 8 mars 2016.

Avance remboursable contractée auprès de l'ADEME dans le cadre du projet TENORE de GRTGAZ et ENERTIME :

L'objectif du projet TENORE est de développer une solution technologique et de réaliser une installation pilote (première installation de ce type en France) de valorisation d'énergie fatale de détente de gaz naturel.

- Convention de financement annoncée en juin 2018
- L'avance correspond à un acompte de 35% du financement.

5.25. Emprunts et dettes financières

En euros	31/12/2020	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Emprunts bancaires	1 357 500	307 500	840 000	210 000
Intérêts courus	487	487		
Dettes financières diverses	-			
Emprunts et dettes financières	1 357 987	307 987	840 000	210 000

En euros	31/12/2019	Augmentation	Augmentation Remboursement		
Emprunts bancaires	1 131 818	300 000	74 318	1 357 500	
Intérêts courus	143	487	(143)	487	
Dettes financières diverses	-	-	-	-	
Emprunts et dettes financières	1 131 961	300 487	74 175	1 357 987	

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont les suivants :

Etablissement de crédit	Montant emprunté	Date versement des fonds	Durée de l'emprunt	Taux annuel	Capital restant du au 31/12/2020
OSEO	75 000	28/01/2013	8 ans	1,86%	7 500
BPI France	300 000	09/07/2019	7 ans	1,02%	300 000
BPI France	750 000	28/08/2019	7 ans	4,84%	750 000
PGE	300 000	30/04/2020	5 ans	0,25%	300 000
Emprunts bancaires	1 425 000				1 357 500

A noter qu'au 31 décembre 2020, il existe 487 € d'intérêts courus liés aux emprunts ci-dessus.

5.26. Fournisseurs et comptes rattachés

En euros	31/12/2020	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Dettes fournisseurs	714 770	714 770		-
Factures non parvenues	255 773	255 773	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	970 543	970 543	-	-

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 714 770 € à la clôture.

5.27. Dettes fiscales et sociales

En euros	31/12/2020	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Dettes fiscales	277 673	277 673		
Dettes sociales	474 827	474 827	-	-
Dettes fiscales et sociales	752 500	752 500	-	-

Au 31 décembre 2020, les dettes fiscales sont essentiellement constituées de 141 450€ de TVA collectée et de 110 816 € de TVA sur factures à établir.

Les dettes sociales se décomposent principalement comme suit :

Dettes vis-à-vis des organismes sociaux pour 343 789 €.

Dettes sur congés à payer pour 130 968 €.

L'échéance des dettes fiscales et sociales est à moins d'un an.

5.28. Autres dettes

En euros	31/12/2020	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Comptes clients créditeurs	183 212	183 212		_
Autres comptes créditeurs	5 888	5 888		
Autres dettes	189 100	5 888	-	-

Les autres dettes sont principalement constituées d'avances et acomptes versées par des clients.

L'échéance des autres dettes est à moins d'un an.

5.29. Produits constatés d'avance

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Subventions perçues	-	68 709
Ventes de biens	511 201	826 111
Produits constatés d'avance	511 201	894 820

L'échéance des produits constatés d'avance est à moins d'un an et concernent les travaux facturés d'avance dans le cadre du chiffre d'affaires à l'avancement.

5.30. Charges à payer

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts sur emprunts	487	143
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 773	163 328
Dettes sociales	184 980	87 856
Dettes fiscales	125 245	65 197
Autres	-	460 632
Total des charges à payer	566 485	777 155

L'échéance des charges à payer est à moins d'un an.

5.31. Engagements hors bilan

5.31.1. Engagements financiers

Engagements reçus

Fournisseurs	Banque	Date de création	Date expiration	Montant
KSB	LCL	23/04/2020	28/02/2022	2 250
WEG	DEUTCH BQ	23/06/2020		4 141
LUFKIN	UNICREDIT	28/08/2020		15 910
Total				22 301

Marché domestique	Banque	Date de création Da	ate expiration	Montant
GRT GAZ	SG	01/07/2020	30/09/2020	193 560
SYNER'VAL	SG	01/07/2020	30/09/2020	66 420
ENVELOPPE 2020	SG	01/08/2020		1 000 000
Total				1 259 980

Marché international	Banque	Date de création	Date expiration	Montant
BGE	SG	01/07/2020	06/08/2020	152 600
Total				152 600

Engagements donnés

En euros	Redevanc	es payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat
Lifeuros	de l'exercice	cumulées	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total à payer	résiduel
Véhicule	4 631	18 986	4 631	3 705	-	8 336	465
Logiciels					-	-	
Total	4 631	18 986	4 631	3 705	-	8 336	465

5.31.2. Sûretés réelles

Néant.

5.31.3. Engagements en matière de location immobilière

En euros	Loyers pa	Loyers payés		Loyers restant à payer			
	2020	Cumul	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans		
Siège social	230 000	1 081 667	230 000	333 973		1 645 639	
Total Loyer	230 000	1 081 667	230 000	333 973	-	1 645 639	

Les engagements de loyer correspondent au bail du siège social d'ENERTIME dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Bail siège social:

- Bail commercial entre la SCI Latéral et ENERTIME
- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Adresse: 1 rue moulin des bruyères 92400 COURBEVOIE
- Durée: Du 15 juin 2014 au 15 juin 2023 (9 ans)
- Montant du loyer annuel : 130 000 € hors taxes et hors charges jusqu'au 30 avril 2016 puis 230 000 € hors taxes et hors charges suite à l'avenant d'extension. Cet avenant a été annulé en décembre 2017 au bénéfice de la société Deliveroo qui a repris la location de l'extension. Une convention de sous-location a alors été signé avec la société Deliveroo pour sous-louer une partie de l'extension pour un montant annuel de 32 000 €
- Indexation : L'indice de base sera le dernier indice du coût de la construction connu publication au Journal Officiel de la République française à la date d'entrée dans les lieux, soit le 4ème trimestre 2013 (1615).

5.31.4. Engagement de retraite

Le montant de l'engagement de retraite, non provisionné dans les comptes, s'élève à :

- 119 879 €, charges sociales comprises au 31 décembre 2020
- 85 704 €, charges sociales comprises au 31 décembre 2019.

5.32. Honoraires de commissariat aux comptes

En euros	2020	2019
Honoraires facturés au titre de l'audit légal des comptes	54 333	50 000
Honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes	15 075	16 845
Honoraires du commissaire aux comptes	69 408	66 845

5.33. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations brutes versées aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent au titre de leurs fonctions à 118 800 € sur l'exercice 2020.